

# La commune de Gommerville restaure une de ses mares communales

[Pays de Beauce - 28]

## Objectifs

- Restauration d'une zone humide réceptionnant les eaux de ruissellement
- Enjeu de maintien de la biodiversité des mares
- Meilleure connaissance des espèces animales et végétales présentes
- Sensibilisation des habitants et des scolaires à la préservation de ces espaces naturels

## Public cible

Collectivités / particuliers / scolaires

## Principe

La collectivité est accompagnée par le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Centre-Val de Loire, animateur du Plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir.

3 inventaires sont conduits sur la mare à restaurer pour connaître les espèces présentes : libellules, amphibiens et flore.

Un suivi des travaux est réalisé au cours de leur mise en œuvre. De nouveaux inventaires des espèces présentes sont ensuite menés dans les 2-3 ans suivant les travaux.

## « Tous ensemble pour que revive la mare communale »

## Contexte

Le Plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir a été lancé dès 2008 par le Cen Centre-Val de Loire pour accompagner les communes porteuses de projets. Actuellement, 24 structures participent à la mise en œuvre de ce plan d'actions qui prévoit la réalisation d'opérations de connaissance, protection, gestion et valorisation du réseau de mares d'Eure-et-Loir.

À Gommerville, de la mare communale d'origine, il ne restait plus qu'un espace un peu humide et fermé par la végétation. Souhaitant restaurer cette mare et créer un espace de découverte de la biodiversité, le Maire a été mis en relation avec l'animateur du Plan d'actions par l'intermédiaire du Syndicat du Pays de Beauce.

## Déroulement de l'action

- 2011 : lancement du projet. À la suite de la demande de subvention, une réunion est organisée sur le terrain par l'animateur du Plan d'actions avec l'ensemble des partenaires (techniques et financiers) du projet afin de définir les aménagements nécessaires. Un état des lieux est rédigé à destination des financeurs et du porteur de projet.
- Entre 2011 et 2012 : des inventaires naturalistes sont menés sur la mare afin de mieux connaître les espèces présentes et de définir les opérations adaptées. Ils mettent notamment en évidence la présence de deux

crapauds protégés au niveau national : le Crapaud calamite et le Crapaud commun.

- Durant l'année scolaire 2012-2013, un projet pédagogique est mené avec l'école élémentaire de la commune afin de sensibiliser les enfants à la préservation des mares, mais également d'échanger sur les travaux prévus. Une sortie est réalisée sur la mare avant les travaux.
- Automne 2012 : réalisation des travaux (2 à 3 mois). C'est la période idéale car la moins perturbante pour les espèces présentes. Deux bassins sont créés à l'emplacement de la mare historique, le premier ayant un rôle accru pour l'épuration de l'eau. Les élèves participent aux plantations d'espèces herbacées locales sur les berges, afin d'assurer le maintien des berges dans la durée par leur système racinaire.
- Le 22 juin 2013, la mare est inaugurée en présence de nombreux habitants, et en particulier des enfants de l'école. Un panneau d'information « plan mares » est posé près de la mare pour expliquer la démarche.



Mare pendant les travaux

## Résultats obtenus

La zone humide a été complètement restaurée à travers les deux mares créées qui fonctionnent parfaitement. Durant l'année 2014, de nouveaux inventaires sont réalisés afin de s'assurer que les 2 espèces patrimoniales présentes avant les travaux utilisent toujours la mare.

Le nombre de têtards de crapauds observés confirme qu'ils ont grandement profité de la restauration. De nouvelles espèces sont observées comme le Triton ponctué, le plus menacé de ce groupe d'espèces (en danger sur la liste rouge régionale). Ils viennent enrichir la biodiversité communale.

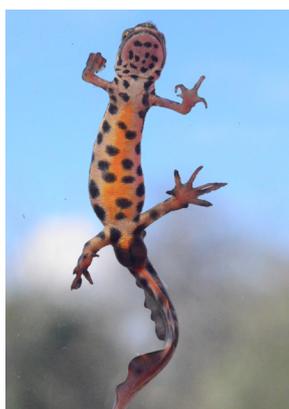
- 2 espèces de crapauds protégées au niveau national
- 1 espèce de triton découverte après les travaux
- 50 élèves et parents sensibilisés et participant à la restauration de la mare

À l'échelle départementale, depuis 2008 :

- 4 879 mares identifiées et géolocalisées
- 99 communes accompagnées
- 40 mares restaurées



Crapaud calamite  
*Bufo calamita*



Triton ponctué  
*Lissotriton vulgaris*

Les élus sont très satisfaits de l'accompagnement technique à la fois en termes de définition des travaux à réaliser et dans l'aide au montage des dossiers de subvention.

Les habitants bénéficient à présent d'un espace de promenade et de découverte de la nature à proximité du cœur de village.

Le projet pédagogique avec 2 classes s'est déroulé en classe et sur le terrain avec des phases d'inventaires. De nombreux élèves étaient présents lors des plantations et de l'inauguration. Un gage de préservation de ces petites zones humides sur le long terme.

## Conseils à donner / écueils à éviter

- Les communes ayant un projet de restauration de mares ou se posant simplement des questions sur l'état global de celles-ci sont encouragées à prendre contact le plus en amont possible avec l'animateur du Plan d'actions afin de bénéficier de conseils adaptés.
- Les travaux sont à réaliser à la fin de l'été ou durant l'automne afin de minimiser l'impact sur la biodiversité présente et de bénéficier des pluies automnales pour la remise en eau de la mare.
- Le projet pédagogique avec les scolaires permet de sensibiliser enfants et parents à la préservation de leur patrimoine naturel local.

## Perspectives

Compte tenu de la réussite de cette démarche, les structures participantes souhaitent poursuivre ce plan d'actions.

Chaque année depuis 2009, une douzaine de communes environ sont accompagnées dans leur projet de restauration de mare communale.



Mare après travaux



Pour en savoir +

[www.cen-centrevaldeloire.org](http://www.cen-centrevaldeloire.org)

## Carte d'identité du projet

**Porteur de projet :** Commune de Gommerville

**Partenaires techniques :** Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Conseil départemental d'Eure-et-Loir

**Partenaire financier :** Région via le contrat régional de Pays, Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Europe (LEADER)

**Budget de l'action :** 63 400 €

**Date de début / Fin de l'action :** 2011/2013



**Contact :** Benoît ALLARD, animateur du Plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir  
02 37 28 54 48  
benoit.allard@cen-centrevaldeloire.org  
Conservatoire d'espaces naturels  
Centre-Val de Loire  
Antenne Eure-et-Loir  
21 rue de Loigny-la-Bataille  
28000 CHARTRES

